



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le jeudi 15 mai à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 09 mai 2025, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 09 mai 2025
Nombre de présents	29	
Nombre de pouvoirs	6	Date de publication : 20 mai 2025
Suffrages exprimés	34	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAUULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOU, M. Yves LOUME, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES : M. Olivier COUSIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Olivier COUSIN a donné pouvoir à Mme Sandra LARTIGAU,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Marylène HENAUULT,
Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOU,
M. Pierre STETIN a donné pouvoir à M. Bruno JANOT,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 - APPROBATION

Monsieur le Maire, après avoir cédé la présidence à Madame Martine DEDIEU, Première Adjointe au Maire, ne participe ni au débat, ni au vote qui suit le débat et quitte la salle du conseil municipal.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-31.

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions de l'instruction M57, il convient pour le conseil municipal d'arrêter les comptes 2024 des différents budgets et d'approuver les comptes administratifs correspondants, présentés par le Maire,
CONSIDÉRANT que ces documents reprennent le montant des dépenses et des recettes pour chaque section ainsi que les restes à réaliser correspondants aux crédits d'investissement engagés et non réalisés à la clôture de l'exercice.

SUR PROPOSITION DE Mme HENAULT Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR, 1 NON PARTICIPATION AU VOTE DE M. Julien DUBOIS s'étant retiré et ne participant pas au vote ET 7 VOIX CONTRE,

ARRÊTE les comptes du budget principal, du budget des Activités assujetties à TVA, du budget Eau Thermale, du budget des boues et du budget Parc de Stationnement, du budget des Fêtes,

APPROUVE les comptes administratifs 2024 des différents budgets,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Fanny MESPLET

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Martine DEDIEU
Première Adjointe au Maire

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »



COMPTE ADMINISTRATIF

2024



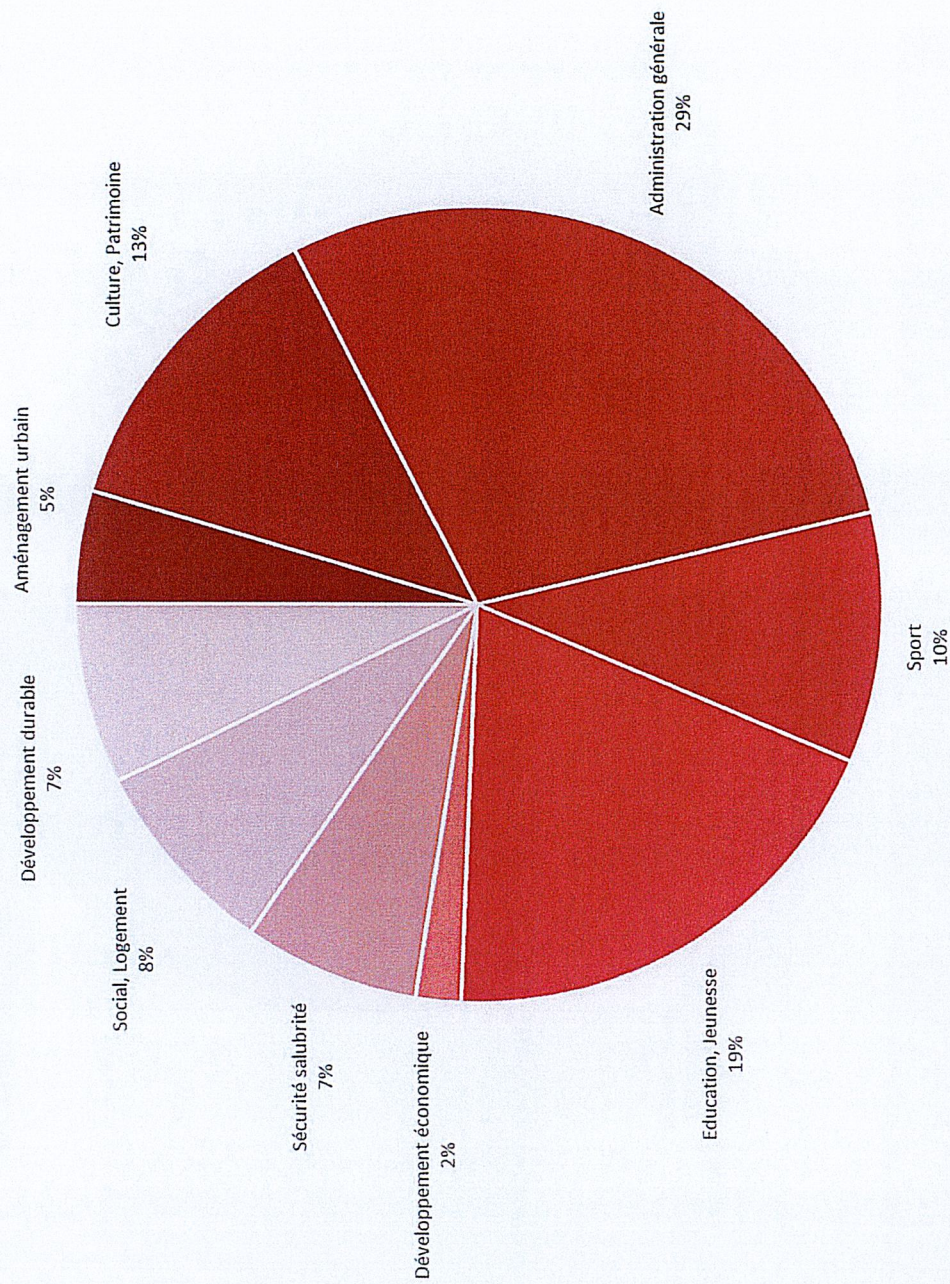
Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Les résultats comptables du budget principal

Recettes de fonctionnement :	37 578 743,85 €
Dépenses de fonctionnement :	33 657 779,59 €
Excédent de fonctionnement :	3 920 964,26 €
Résultats antérieurs reportés :	6 000 057,62 €
Résultat de clôture 2024 :	9 921 021,88 €
Recettes d'investissement :	10 004 801,68 €
Dépenses d'investissement :	10 312 498,03 €
Déficit d'investissement :	-307 696,35 €
Résultats antérieurs reportés :	-2 766 957,08 €
Solde des restes à réaliser :	-795 919,21 €
Besoin de financement 2024 :	-3 870 572,64 €
Résultat global après affectation :	6 050 449,24 €

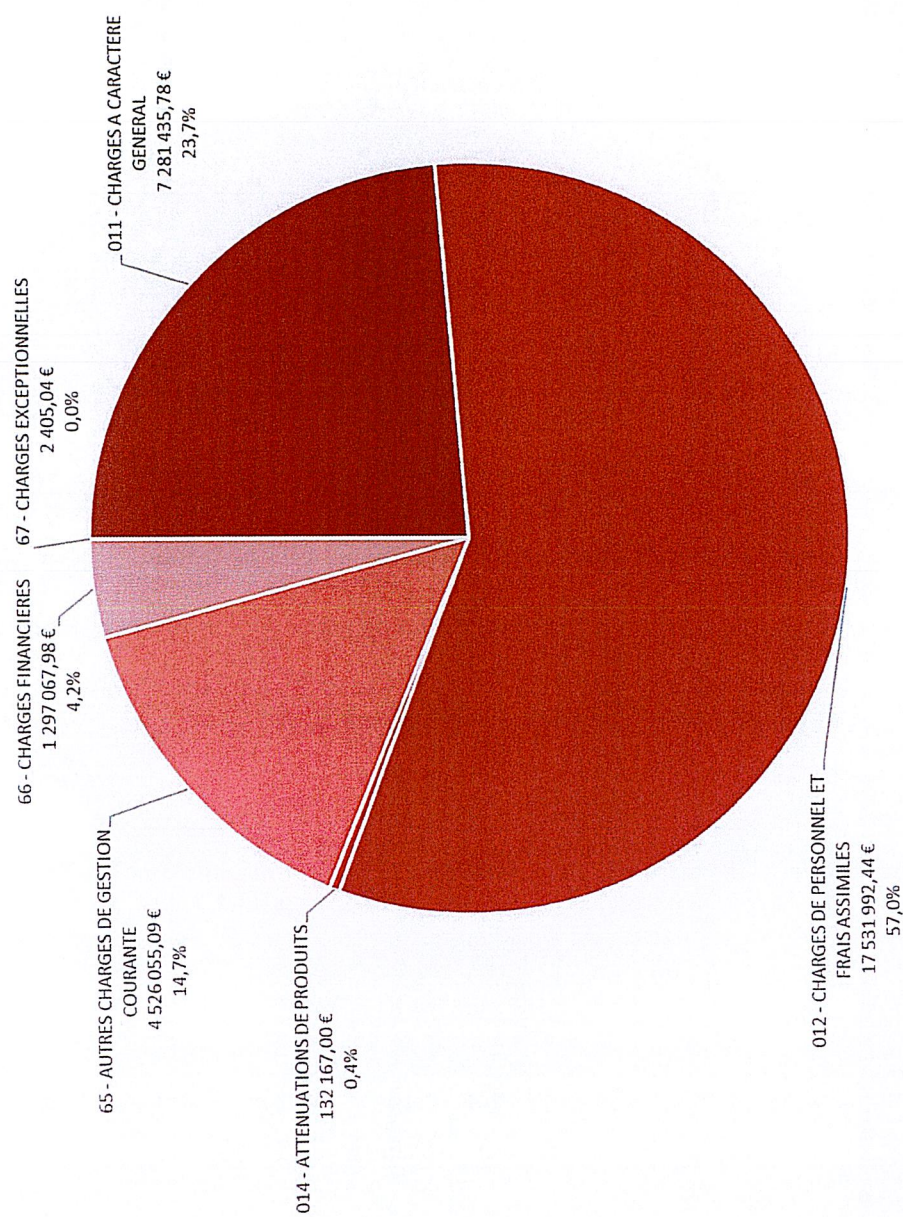
Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Les dépenses réelles de fonctionnement



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

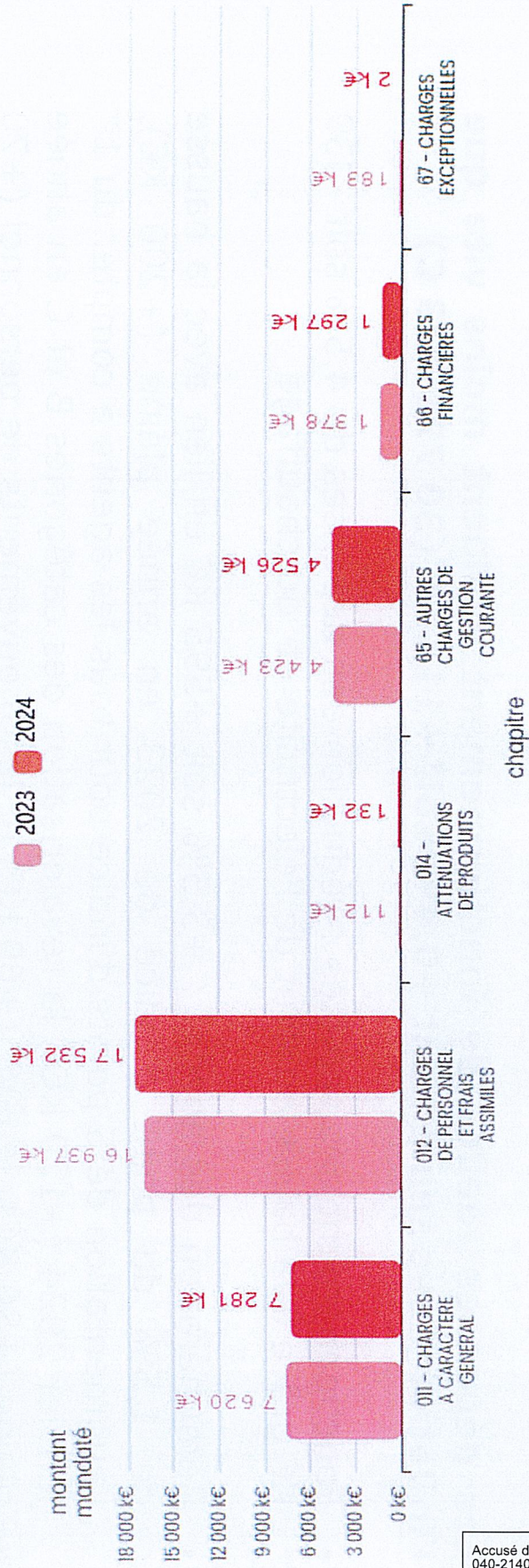
Les dépenses réelles de fonctionnement



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Les dépenses de fonctionnement

Evolution dépenses par chapitre



Les dépenses de fonctionnement

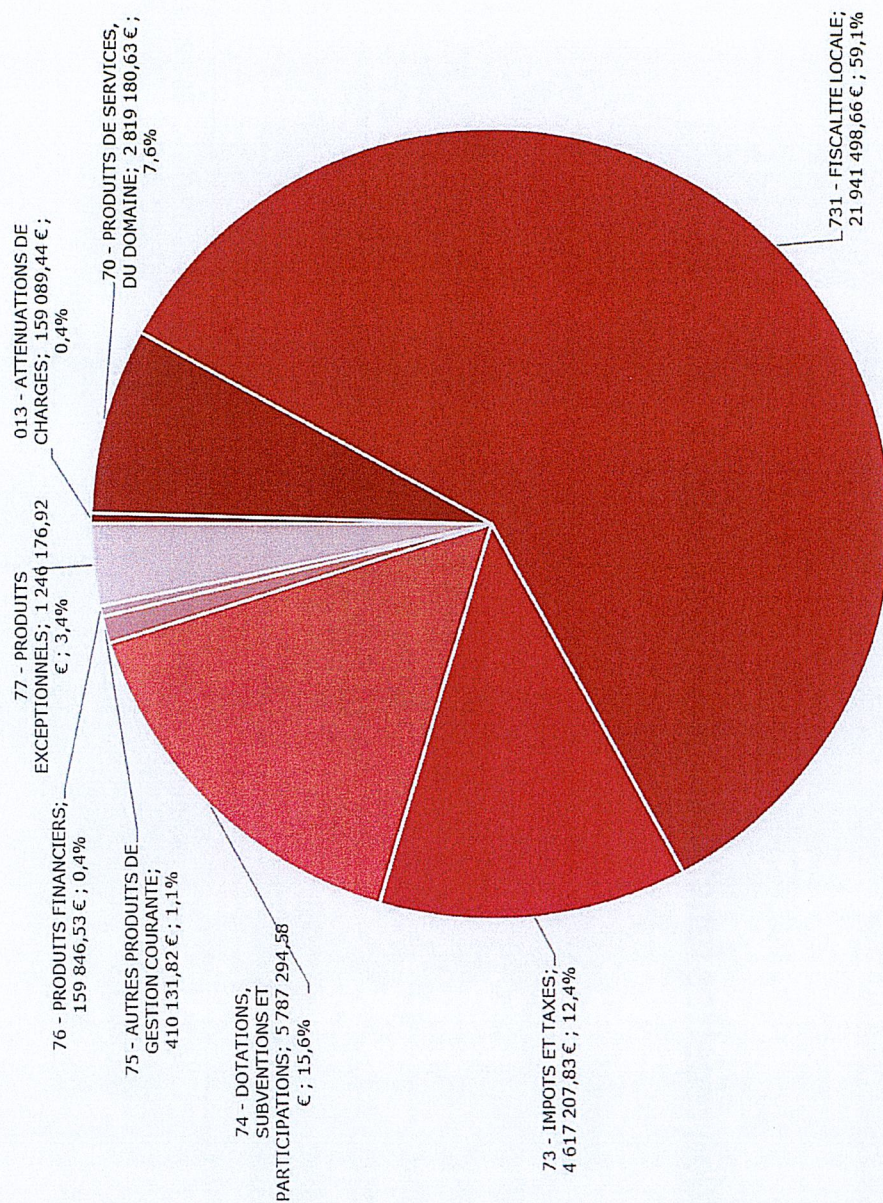
Des dépenses maîtrisées malgré la hausse de la masse salariale :

Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent moins vite que l'inflation avec seulement +0,4% soit +118 K€ (30 771 123 €)

- Fonctionnement des services : réduction des dépenses de 4,5% soit -339 K€ grâce à la baisse du coût de l'électricité et du chauffage
- Rémunération des agents : +3,5% soit +595 K€ en lien avec la hausse de 1,5% du point d'indice de 2023 en année pleine (+200 K€), l'augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents à compter du 1^{er} janvier 2024 (+170 K€), la revalorisation des catégories B et C en année pleine (+80 K€), le GVT (+60 K€) et les mouvements de personnel (+70 K€ pour les heures supplémentaires, les remplacements, les élections...)

Charges financières : baisse de 5,9% soit -81 K€ en raison du désendettement de la ville

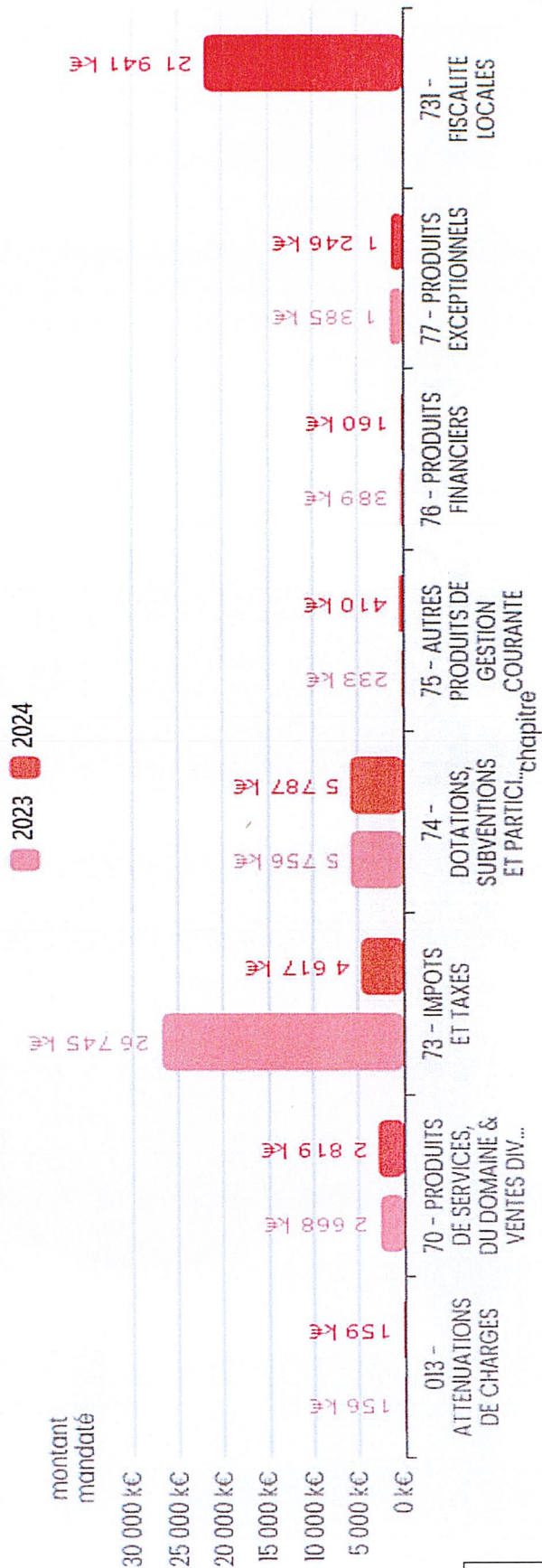
Les recettes réelles de fonctionnement



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Les recettes de fonctionnement

Evolution recettes fonctionnement par chapitre



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Les recettes de fonctionnement

Des recettes qui évoluent modérément :

Les recettes réelles de fonctionnement sont en léger repli de -1% soit -374 K€ (37 140 426 €), sans hausse des taux communaux

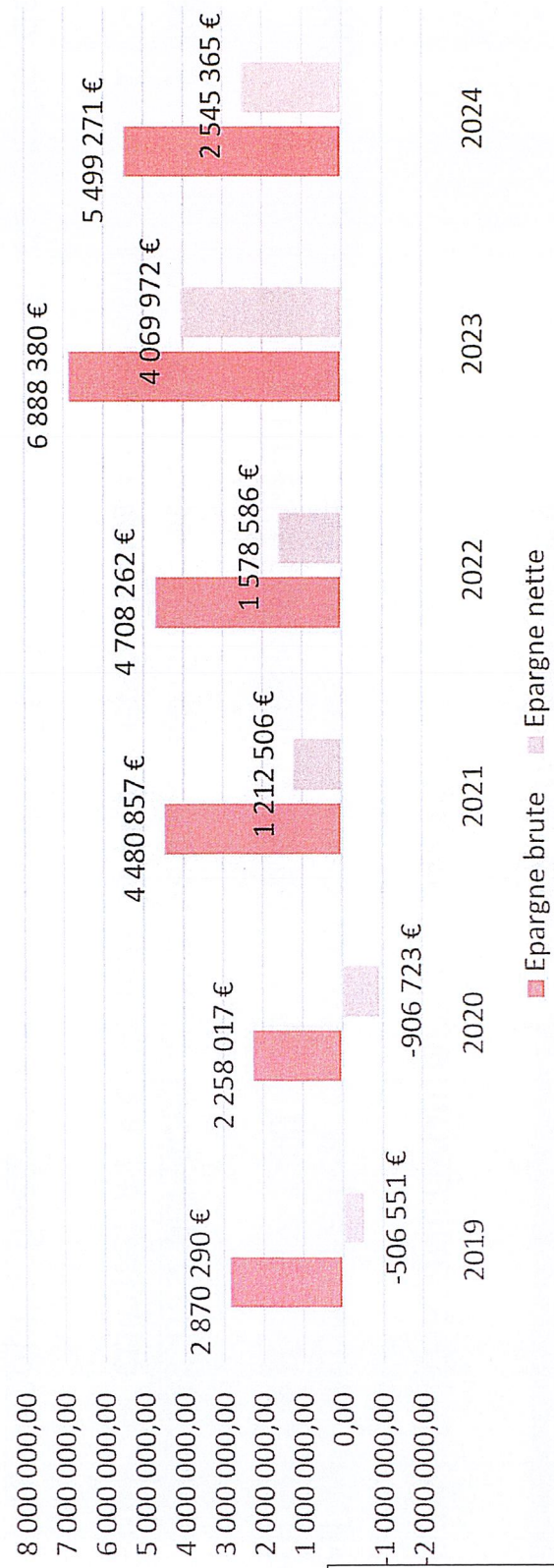
- Recettes des services : une hausse de 5,7% soit +151 K€ dont 25 K€ pour la culture, 41 K€ pour le scolaire et 57 K€ pour le stationnement
- Les produits fiscaux : -1,4% soit -370 K€ avec -372 K€ de droits de mutations et -136 K€ de retenue opérée suite aux transferts de compétences

Les produits financiers : -229 K€ en raison de la fin d'une des aides de l'Etat pour les emprunts toxiques (-343 K€)

L'autofinancement

Une épargne toujours solide :

L'épargne dégagée en 2024 s'élève ainsi à 5 499 271 € (hors cessions), contre 6 888 380 € en 2023. L'épargne nette est positive de 2 545 365 € contre 4 069 972 € en 2023 (dont 1 184 K€ de recettes exceptionnelles liées à des contentieux ou des sinistres)



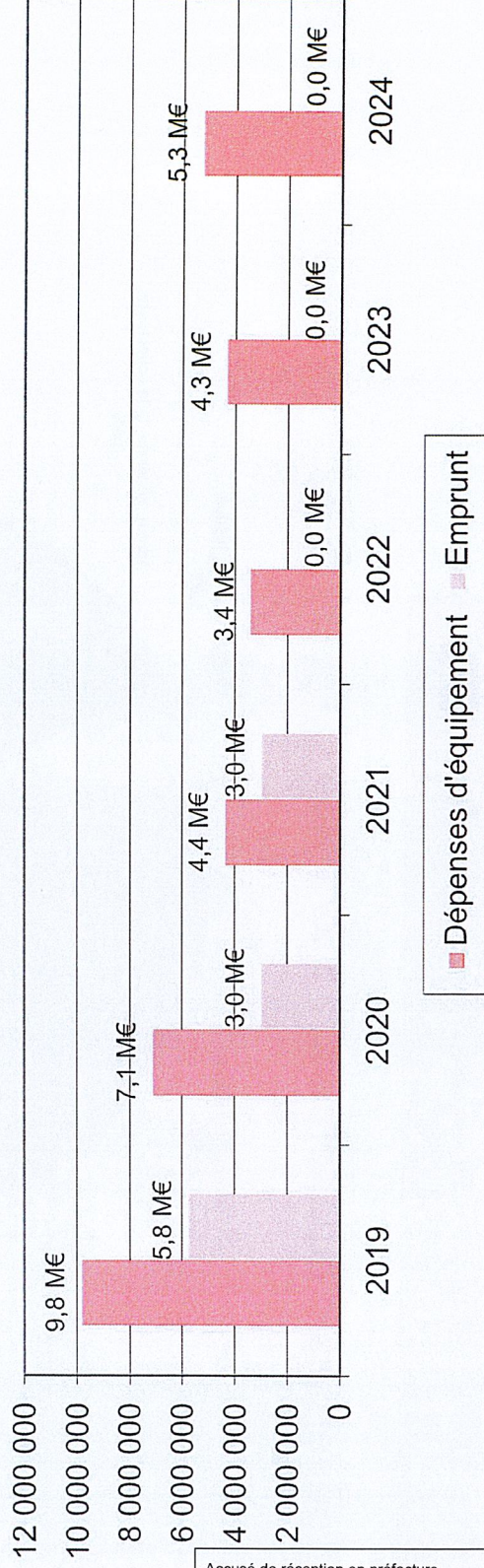
Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

La section d'investissement

Un niveau d'investissement en hausse :

Au budget principal, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 8,2 M€ auxquelles s'ajoute un déficit antérieur de 2,8 M€.

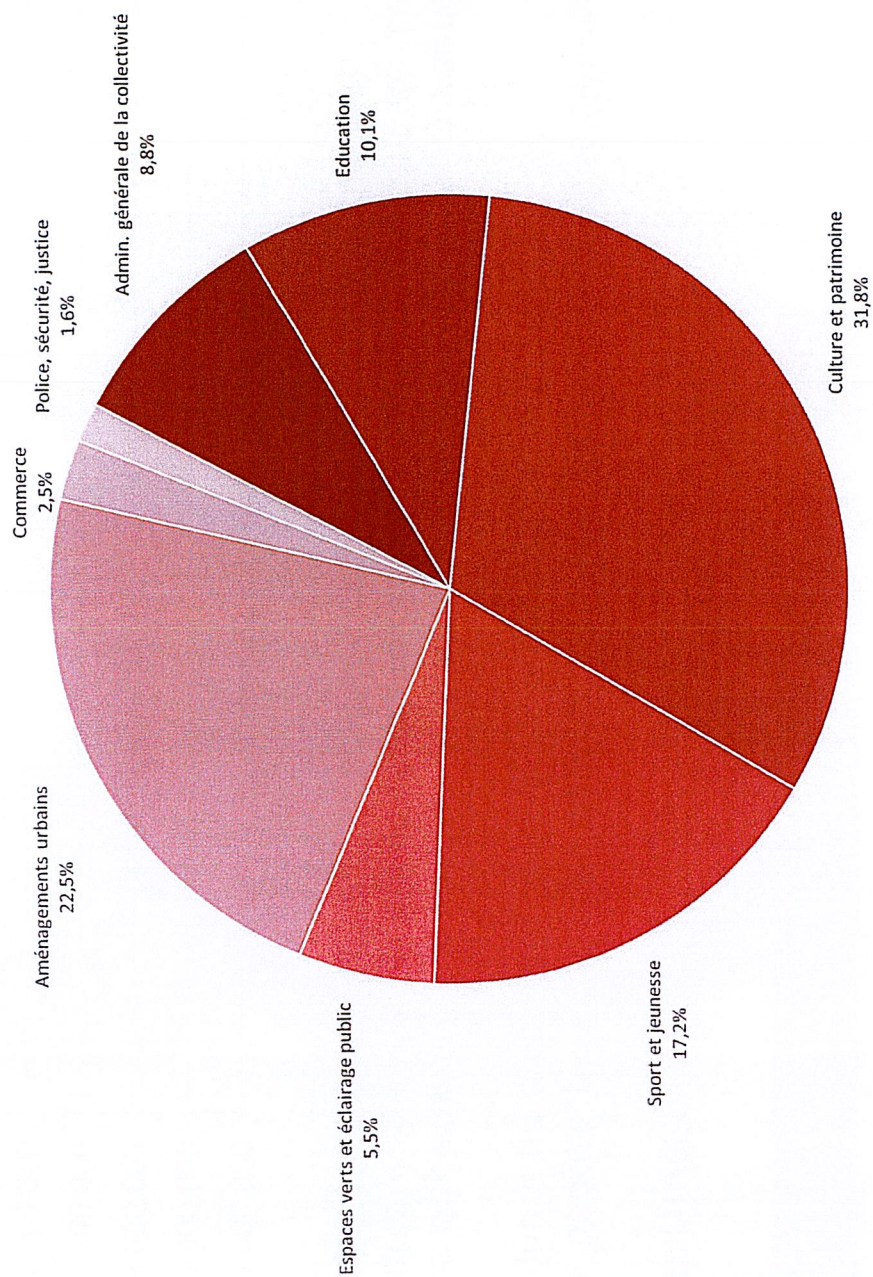
Les dépenses d'équipement (travaux, matériel, études...) représentent 5 271 265 € contre 4 336 349 € en 2023, auxquelles s'ajoute un montant de 1 743 519 € de restes à réaliser reportés sur 2025 (dépenses engagées et non mandatées).



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

La section d'investissement

Les dépenses d'équipement : 5 271 265 €



La section d'investissement

Les principaux investissements de 2024

- **L'aménagement urbain** avec les travaux de remise en état du balcon de l'Adour (497 K€), l'aménagement de la place Thiers (159 K€), les études d'aménagement de la place Camille Bouvet (120 K€), la rénovation des candélabres du pont vieux (90 K€), la réfection de la fontaine du square Max Moras (20 K€), les aménagements de la rue Neuve (17 K€)
- **Le patrimoine** avec les travaux d'étanchéité et de préservation des arènes (650 K€), la reprise des peintures des façades de l'Atrium (333 K€), l'achèvement des travaux de la basilique antique (303 K€), le diagnostic de la Cathédrale de Dax (80 K€), la restauration d'œuvres du musée de Borda (15 K€)
- La culture** avec le lancement des travaux de réhabilitation de la bibliothèque (168 K€), les travaux de rénovation du musée de Borda (84 K€) et la rénovation de l'éclairage de la salle d'exposition (36 K€), l'achat de matériel et de mobilier pour les nouveaux locaux de l'école d'arts plastiques (16 K€)

La section d'investissement

Les principaux investissements de 2024

- **Le sport** avec les travaux aux stade Maurice Boyau (688 K€), la toiture du gymnase de Berre (54 K€), l'entretien des bâtiments sportifs (59 K€)
- **L'éducation** avec les travaux d'entretien des bâtiments scolaires (389 K€) , l'achat de matériel et de mobilier pour les écoles (15 K€), l'informatisation des écoles (15 K€)
- **La jeunesse** avec la création d'une aire de jeux au square Max Moras (112 K€) et le réaménagement de l'aire de jeux de Boulogne (32 K€)
- **L'environnement** avec la rénovation de l'éclairage public (107 K€), la végétalisation des rues piétonnes (36 K€), la plantation d'arbres (29 K€)
- **Les cimetières** avec la reprise de concessions (77 K€) et l'achat de mobilier funéraire (14 K€)

• Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

La section d'investissement

Les principaux investissements de 2024

- **Le commerce** avec l'achat de matériel et de mobilier pour les halles (30 K€)
- **L'habitat** avec les aides à la construction de logements sociaux (27 K€) et la rénovation des façades du centre ville (19 K€)
- **La sécurité** avec l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection (71 K€) et l'achat de matériel pour la police municipale (13 K€)

Les **travaux engagés en 2024** qui seront payés en 2025 concernent notamment :

- Rénovation de l'éclairage public (299 K€)
Reconstruction du club house du Sablar (273 K€)
Installation d'un nouveau city stade au Sablar (77 K€)
Rénovation de l'éclairage du terrain synthétique de Darrigade (39 K€)

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

La section d'investissement

Le financement des projets :

Les ressources dégagées du fonctionnement 2024 (5,1 M€) permettent de couvrir 62 % des dépenses réelles d'investissement de l'exercice.

Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 6,1 M€ dont:

- Affectation des résultats 2023 : 3,5 M€
- FCTVA : 490 K€
- Taxe d'aménagement : 445 K€
- Amendes de police : 448 K€
- Cessions : 1,2 M€

Les subventions : 0,6 M€ (5 %)

Aucun emprunt mobilisé en 2024.

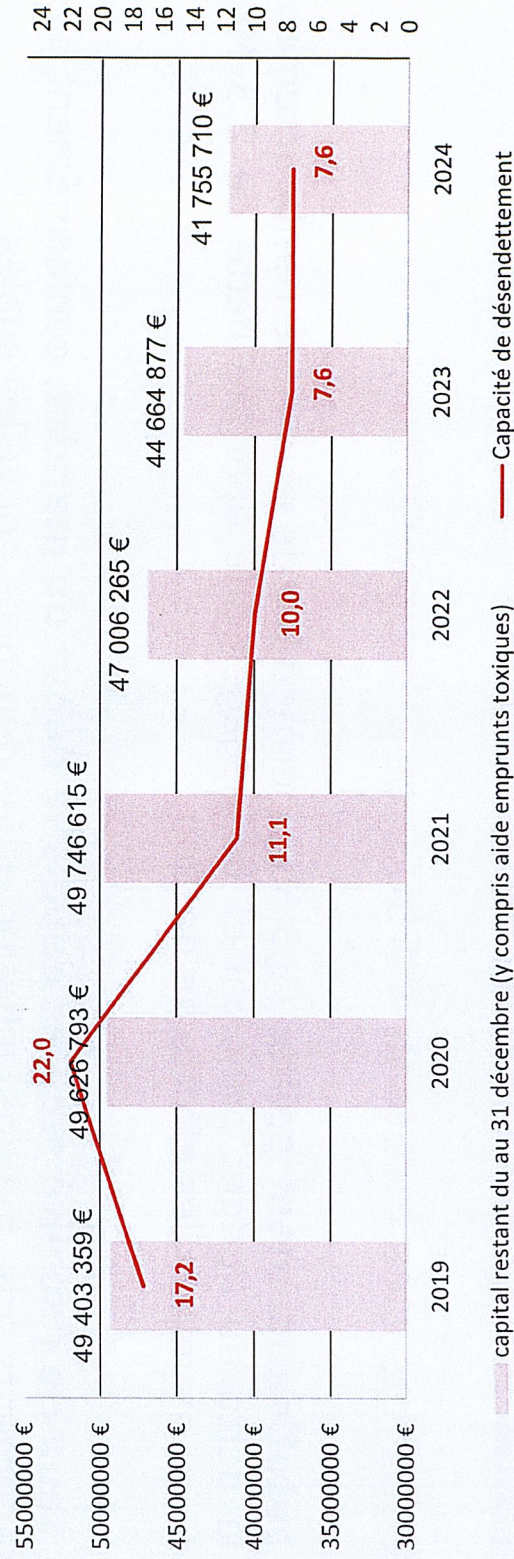
Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

L'endettement

La dette du budget principal se réduit :

Pas de recours à l'emprunt en 2024 et un remboursement de dette de 2 953 906 € en 2024.

L'encours de dette a diminué de 2,9 M€ en 2024 pour s'établir à **41 755 710 € fin 2024**.
Depuis le début du mandat, la baisse est ainsi de **-7,9 M€ soit -16%**.
Le ratio de désendettement est de **7,6 ans à fin 2024**.



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Synthèse

Les chiffres clés à retenir du budget principal 2024 :

Un **autofinancement solide** (5,5 M€) permettant de couvrir le remboursement de la dette du budget principal et de dégager une épargne nette de 2,5 M€, grâce au maintien des efforts de gestion

Des **taux de fiscalité stables depuis le début du mandat**, conformément aux engagements pris, malgré l'inflation et les dépenses nouvelles subies

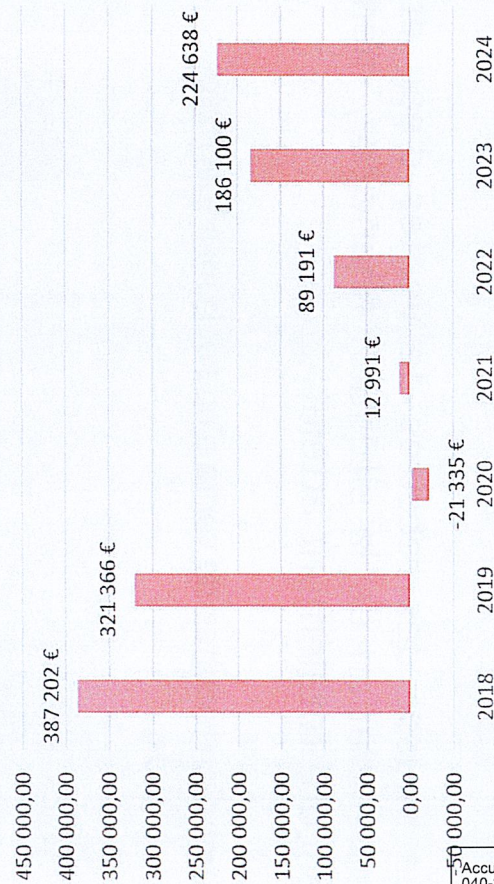
Un **investissement significatif** (5,3 M€) au budget principal pour mettre en œuvre le projet de mandat et améliorer la qualité des équipements publics

Un **endettement en forte baisse** (-2,9 M€) conformément à l'engagement de désendetter la ville

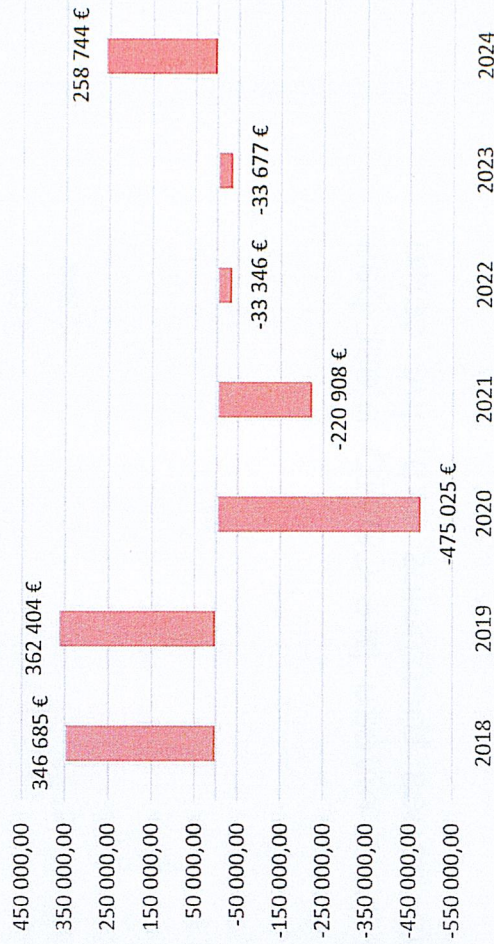
Les budgets annexes

Les budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues thermales :

EPARGNE BRUTE BUDGET EAU THERMALE



EPARGNE BRUTE BUDGET BOUES



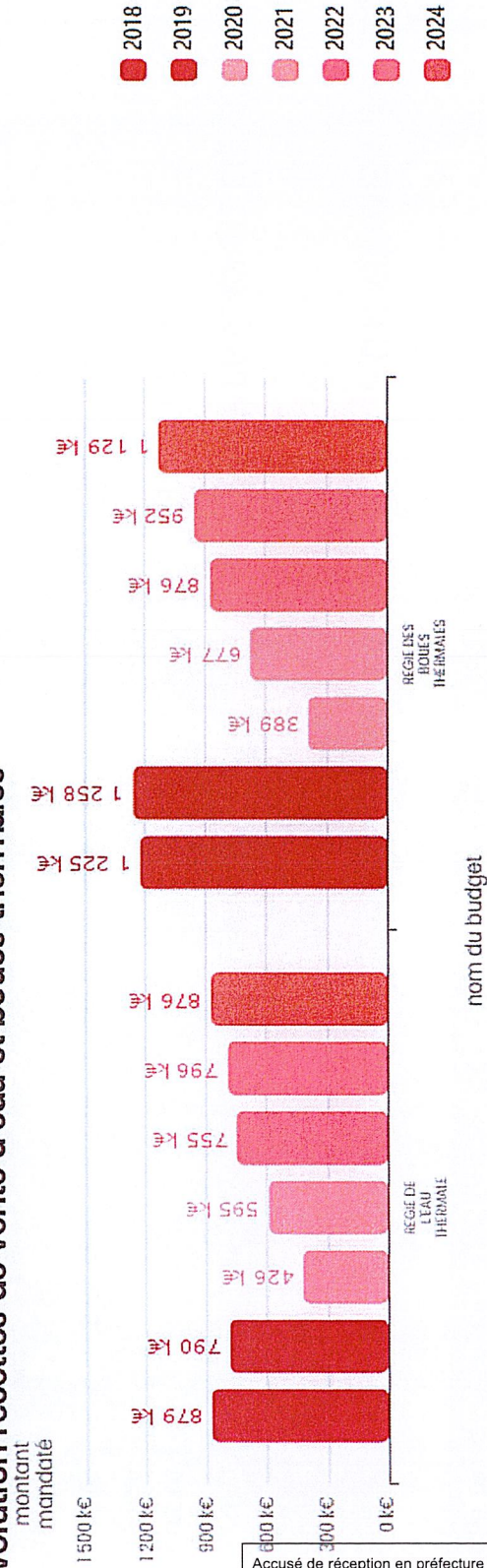
La situation financière des budgets thermaux continue de s'améliorer après la mise sanitaire. Le budget des boues thermales retrouve une épargne positive après quatre années difficiles.

Les budgets annexes

Les budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues thermales :

La hausse des recettes de ventes d'eau et de boues thermales explique cette amélioration de la situation financière, même si le niveau pré-COVID n'est pas encore totalement atteint.

Evolution recettes de vente d'eau et boues thermales



Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Les budgets annexes

Le budget annexe des fêtes :

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 4 867 829 € en 2024 contre 4 839 844 € en 2023.

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 4 943 504 € en 2024 contre 4 299 774 € en 2023, en raison de la hausse du coût des spectacles taurins (+338 K€) et des courses landaises (+160 K€), de l'organisation technique (+95 K€), des animations (+40 K€), du festival « Toros y Salsa » (+31 K€).

Le budget des fêtes s'équilibre cependant sans subvention du budget principal.

Les budgets annexes

Le budget annexe activités assujetties à la TVA :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 204 997 € HT contre 194 431 € HT en 2023.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 536 052 € HT en 2024 contre 522 805 € HT en 2023.

Le remboursement de la dette de 259 K€ est couvert par l'autofinancement dégagé (331 K€).

Les budgets annexes

Le budget annexe stationnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 268 422 € HT en 2024 contre 297 141 € HT en 2023.

Les recettes réelles de fonctionnement sont de 565 329 € HT en 2024 contre 559 510 € HT en 2023.

Le remboursement de la dette de 142 K€ est couvert par l'autofinancement dégagé (298 K€).

Les investissements s'élèvent à 16 K€ HT.

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025

Synthèse globale

Les chiffres clés consolidés de 2024 (tous budgets) :

Population INSEE 2024		22 169
Budgets consolidés dépenses	dont fonctionnement dont investissement	56 929 770,88 42 101 107,20 14 828 663,68
Budgets consolidés recettes	dont fonctionnement dont investissement	67 444 106,19 54 059 699,31 13 384 406,88
Épargne brute consolidée 2024 (hors excédents antérieurs)		6 531 489,55
Épargne nette consolidée 2024 (hors excédents antérieurs)		3 171 607,82
Encours de dette consolidé au 31/12/2024 (y compris fond d'aide aux emprunts toxiques)	Capacité de désendettement consolidée	47 770 619,92 7,3 ans

Accusé de réception en préfecture
40-214000887-20250515-D2025051509-DE
Date de télétransmission : 19/05/2025
Date de réception préfecture : 19/05/2025